

LIEUX RECREATIFS : POROSITE SPATIALE, SOCIALE ET ECOLOGIQUE DU QUARTIER DE L'ECOLE

Ecole, « Oasis », porosité, concertation, péri-urbain, modulable, inclusif, ludique, enfants.

L'école publique est une institution avec ses propres règles qui cloisonne avec son quartier. Elle prend de la place dans nos villes et dans la construction de nos parcours de vies. Je m'interroge sur la perméabilité de ce vaste espace qu'est la cour, ponctuellement utilisée pendant les récréations et vide le reste du temps. Ce potentiel financé par la ville ne pourrait-il pas devenir un équipement polyvalent multi public ouvert sur son quartier ?

Plus largement, le trajet de l'école, comporte plusieurs éléments, dont la cour est l'ultime étape de la déambulation. Pour les enfants, le parcours du quotidien est une aventure grandeur nature. L'agencement des rues devrait s'adapter aux saisons. L'idée est de s'intéresser aux espaces récréatifs du quartier et pas seulement à la cour de récréation. Le jeu est donc centrifugé de l'école. L'école et le quartier constitueraient un tout qui dialogue. Je m'interroge sur la psychologie de l'angoisse des parents en France.

Les cours d'école et les rues, sont devenus des espaces imperméabilisés, hyper sécurisés et vidés de personnalité. La cour de demain cherche à répondre à ces enjeux écologiques et à améliorer le bien-être des enfants. Cela se traduit par un lieu rafraîchi, ludique et inclusif où la diversité des activités s'entremêle.

Le retour d'expérience du CAUE 41 sur ces projets de « cours Oasis » permet d'enquêter sur les atouts, les attentes et les attendus des institutions pédagogiques dans la région. Une des difficultés est l'entretien hors périodes scolaires. Ce travail porte sur une réflexion générale sur les pourtours d'une école en milieu peri-urbain. Elle pourrait être répliquée.

La commune de Saint Sulpice de Pommeraye, moins 2000 habitants, est traversée par « la rue de l'école » reliant la route départementale D957 au nord et à 3 km de Blois au sud. La mairie favorise l'école et le périscolaire. La cantine et la bibliothèque en témoignent. Cependant, en 2024, « les conseillers s'inquiètent de la fermeture d'une classe ».

La forêt recouvre 40 % de la commune et les champs presque autant. On peut alors s'interroger sur la forte minéralisation des rues, des parkings et des cours d'école dans une ville aussi rurale. En effet, la commune a réalisé ces dernières années, des travaux de perméabilisation des eaux pluviales et la rénovation énergétique de bâtiments publics. Cependant la faible présence des haies et de l'arbre en ville interroge.

Mon but n'est pas de renforcer l'attractivité de la ville mais simplement d'améliorer le cadre de vie et d'apprentissage à différentes temporalités. En effet, la proximité de Blois, les mouvements pendulaires et la présence de nouveaux locataires peuvent créer des besoins différents dans la journée et dans un temps plus long. L'école deviendra donc le miroir d'une « petite ville de demain ». La limite de l'école pourrait être réfléchi en épaisseur comme un seuil et pas une fracture.